

HIPPOCRATE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Scientifique, Historique, Patriotique

HONORÉE D'UNE SOUSCRIPTION DE L'UNIVERSITÉ NATIONALE DE GRÈCE



PAUL-LEROY

*à ma chère
femme adorée, souvenir
de mon affection sans
bornes,
Socrate*

D^r SOCRATE LAGOUDAKY

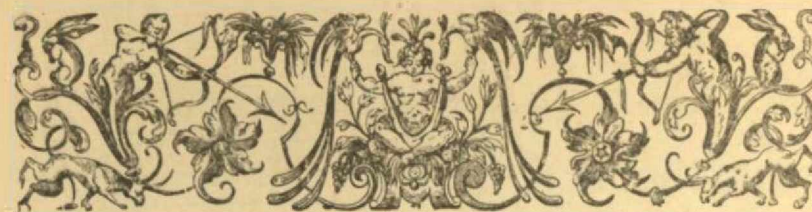
Rédacteur en Chef

Avenue de Villiers, 103, Paris

1 - 13-14
Q43 1898 - Q43 - Dec 1899

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ARTICLES PARUS DANS L'HIPPOCRATE

- NOTRE PROGRAMME, p. 1.
 APPEL DE CRÈTE, par Mgr. Nicéphore, p. 2.
 ADAMANCE CORAY, par Jacques C. Bolanachi, p. 4.
 LES ŒUVRES d'Hippocrate, p. 14, 55, 80, 103, 148, 187, 210, 285, 316, 347, 373.
 INFLUENCE DES PROFESSIONS SUR LA MORTALITÉ PAR PHTISIE, par I. Straus, p. 19.
 SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, par Georges Hervé, p. 22.
 AUTOBIOGRAPHIE D'ADAMANCE CORAY, traduite du grec, par le baron d'Estournelles de Constant, p. 33.
 QUELQUES PAGES SUR CORAY, par Brunet de Presle, p. 47.
 TROUPES DE LA MARINE EN CRÈTE, p. 61.
 INSTITUT IMPÉRIAL DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE, fondé par Son Altesse le Prince d'Oldenbourg, p. 65.
 DEVANT LE PORTRAIT DU SULTAN ABD-UL-HAMID, poésie, par Alexandre Parodi, p. 71, 100.
 DU LAIT, par le docteur comte de Goyon, p. 73, 114, 139.
 RÉSUMÉ D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE GRECQUE, par Georges Mistriotis, p. 87, 121, 150, 172.
 CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE, p. 30, 62, 94, 126, 159, 192, 320.
 HISTOIRE D'UN BLESSÉ GREC, par le Dr Solon Veras.
 NOTICE BIOGRAPHIQUE sur Alexandre Parodi, p. 97.
 ARCADION, poésie, par Alexandre Parodi, p. 101.
 CHANTS HÉROÏQUES DES GRECS, traduits en vers français, par N.-L. Lemer cier, p. 120, 123, 138, 186, 270, 314, 342.
 LE DOGMATISME D'HIPPOCRATE, par le Dr Tsintsiropoulos, p. 124.
 NOTICE BIOGRAPHIQUE sur J.-F. Boissonade, p. 129.
 NOTICE BIOGRAPHIQUE sur Firmin Didot, p. 145.
 CORRESPONDANCE DE PHILIPPE LE BAS, p. 154, 176, 336.
 NOTICE BIOGRAPHIQUE sur Ambroise Firmin-Didot, par le M^{ls} de Queux de Saint-Hilaire, p. 161.
 NOTICE SUR LE Dr PATROCINIO DA COSTA, p. 193.
 ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES, p. 202.
 NOTICE BIOGRAPHIQUE sur Paul Leroy, p. 204.
 CHANTS GRECS, par le colonel Fix, p. 216.
 LA PRISE DE CONSTANTINOPLE, par Michaud, p. 218.
 LE GÉNIE DE L'HELLÉNISME, par F. Laurent, p. 222.
 LES CAUSES DE LA CIVILISATION GRECQUE dans l'antiquité et les temps modernes, par Georges Mistriotis, p. 225.
 DE L'HYGIÈNE DE LA BOUCHE, par le Dr V. Galippe, p. 252, 298, 327.
 RIGAS FÉRAIOS, par Jacques Bolanachi, p. 261.
 LA GRÈCE, poésie, par S. Pécontal, p. 276.
 INFLUENCE DE LA LITTÉRATURE GRECQUE SUR L'HUMANITÉ, par F. Laurent, p. 279.
 ANCIENNE LÉGISLATION GRECQUE, par G. Boissonade, p. 289.
 LE GÉNÉRAL POUZÉREWSKY, p. 306.
 LES JEUX OLYMPIQUES, par F. Laurent, p. 308.
 LE Dr N.-P. KYRIACOS, p. 315.
 LE CROUP, poésie, par le Dr Cheyrou-Lagrège, p. 319.
 NOTICE SUR L'ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE, par G. de Maranes, p. 321.
 ATHANASE DIAKOS, par C. Paparrigopoulo et S. Tricoupis, p. 342.
 A MADAME NADINKA LAGOUDAKY, sonnet, par Alexandre Parodi, p. 353.
 MÉMOIRE SUR L'INSURRECTION CRÉTOISE DE 1866, par Jacques Bolanachi, p. 354.
 LE MONASTÈRE D'ARCADHI, par Edmond Desmaze, p. 362.
 CHANT GUERRIER DE CALLINUS D'EPHÈSE, par Firmin Didot, p. 373.



1^{re} ANNÉE.

N^o 1

FÉVRIER 1898

HIPPOCRATE

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE

Historique, Patriotique, Anecdotique

AVIS A NOS LECTEURS. — On peut s'abonner à cette Revue en adressant à M. le Dr Socrate Lagoudaky, 103, avenue de Villiers, Paris, un mandat de poste de 10 francs.

Notre Programme

Nous voulons faire d'*Hippocrate* une revue unique en son genre, ayant la médecine pour base. Toutes les connaissances humaines confinent à la médecine et la complètent.

Nous publierons des travaux historiques, patriotiques, littéraires écrits par des Grecs ou par des philhellènes.

Nous ferons connaître en Europe tous les travaux originaux concernant le mouvement actuel de la science médicale et écrits par des médecins grecs ou d'origine grecque.

Pour réaliser ce vaste programme, nous faisons appel au concours de tous les médecins hellènes, les plus modestes comme les plus éminents.

Dr LAGOUDAKY.



Appel de Crète

Les habitations de onze mille familles de la classe rurale ont été incendiées, les arbres de leurs terres ont été coupés, et tout travail cessa depuis dix mois et vint à manquer. Une partie de ces malheureuses familles se sont réfugiées en Grèce; là, au milieu des souffrances de toute sorte, elles sont assistées par l'Etat et par les particuliers; mais la plupart de ces familles se sont retirées sur les montagnes où, en mangeant les herbes de la terre et les morceaux de pain que des cœurs généreux leur envoient, elles vivent dans les cabanes des bergers et dans les grottes. Mais à présent, même ces ressources viennent d'être épuisées, tandis que les besoins de nourriture, d'habillement et de médicaments, au milieu de l'hiver rigoureux qui vient de fondre sur nous, multiplient et augmentent.

A peine retrace notre calamité le correspondant du « Times » de Londres, envoyé sur les lieux, en écrivant : « L'hiver est très rigoureux, les montagnes sont couvertes de neige, et plusieurs familles, n'ayant même pas quelques guenilles pour s'envelopper la nuit, vivent dans des grottes. Aux musulmans, habitant dans les villes, on envoie régulièrement, avec chaque vapeur qui arrive, de la farine; mais les chrétiens se trouvant dans l'intérieur de l'île, souffrent le martyre et sont privés de toute assistance. »

Pour ces existences humaines abandonnées, nous demandons, de toute bonne âme chrétienne, la charité!

Mères! envoyez-nous les vêtements en plus de vos enfants pour couvrir les membres gelés des nôtres. Leurs mères exté-

nuées prieront le Très-Haut pour que vos très chers petits vivent longtemps et recouvrent leur santé, s'ils sont malades.

Chefs de famille! privez pour quelques jours les vôtres de tout superflu et envoyez-le nous. Les bénédictions des affamés et des malades rempliront de bonheur vos maisons et feront réussir vos affaires.

Prélats et membres du clergé de tout rang, prêchez encore une fois à vos ouailles la parole du Seigneur en faveur des Crétois, fouettés par des malheurs variés. Dites à vos fidèles que nous distribuerons, de notre propre main, toute offrande aux plus souffrants.

Signé: Mgr NICÉPHORE, archevêque de Crète.

Je dédie la traduction de cet appel désespéré au prince de Bismarck. Lui seul, en Europe, en apprenant les malheurs des Crétois, a écrit cette odieuse parole: « C'est bien fait! » Maintenant, souffrant, qu'il lise cet appel! Que le cri des affamés l'accompagne dans sa tombe comme une malédiction suprême!

D^r S. L.





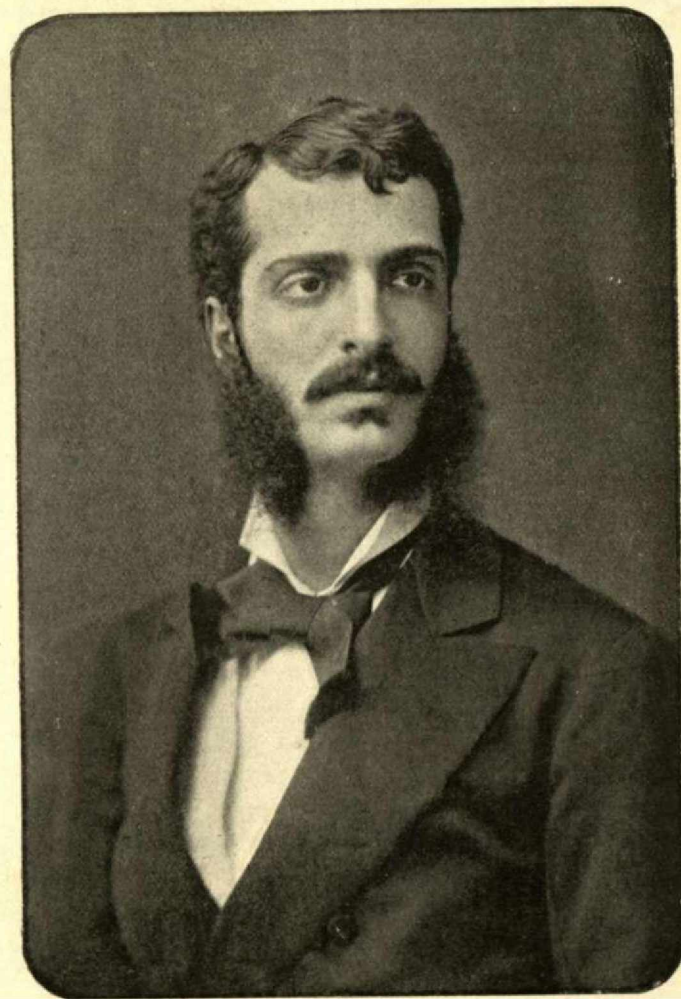
Adamance Coray

Par Jacques C. BOLANACHI.

Si Rhigas précipita par ses chants la renaissance de la Grèce, Coray, par sa science, lui donna un corps. Quand une nation revient à la vie, elle s'assimile, pour ainsi dire, les éléments mêmes qui sembleraient devoir rester le plus en dehors d'une formation politique. Ailleurs, et en d'autres temps, Coray, en exhumant, en commentant les textes des écrivains de l'antiquité grecque, eût été un membre remarquable de l'Institut, un digne successeur des Lascaris et des Bessarion. Pour son pays et dans les circonstances toutes particulières, son étude approfondie de la littérature grecque fut un levier puissant qui hâta l'œuvre de l'indépendance. Grâce à lui, tous les grands classiques d'Athènes devinrent les complices des nobles Palikares, dont nos chansons populaires ont perpétué le souvenir.

En retraçant cette laborieuse existence qui semble s'être usée aux veilles de l'érudition, mon intention est encore de faire ressortir plus le patriote que le savant; car, à proprement parler, Coray fut plus qu'un restaurateur de la littérature grecque; on peut dire de lui qu'il fut le bon génie de l'antiquité. En rééditant les livres, il fit renaître les hommes. La Grèce, qui récitait machinalement le texte des anciens auteurs, apprit en quelque sorte que ces auteurs étaient ses ancêtres, et que leurs œuvres étaient son héritage. Elle y puisa des leçons de beau langage et des principes de conduite politique. En apprenant la tradition de sa langue, grâce à Coray, le peuple grec reprit aussi la tradition de son histoire.

Jean Coray, père de l'helléniste, était originaire de l'île de Chio; il quitta de bonne heure son pays natal pour aller chercher fortune. Il se fixa à Smyrne, où il épousa Thomaïde Rhysia; de cette union, il eut, le 24 avril 1748, Adamance Coray, et, dans la suite, sept autres enfants, qui tous, moururent en bas âge, excepté un seul nommé André.



JACQUES C. BOLANACHI
NÉ A SMYRNE, EN 1844, MORT A PARIS EN 1889

Les parents de Coray n'étaient guère capables de lui donner une instruction développée. Son père, adonné au commerce, ne possédait qu'une culture intellectuelle très incomplète ; quant à sa mère, toutes ses connaissances se bornaient aux premiers éléments du grec ancien. Néanmoins, certaines circonstances particulières permirent à Coray de surmonter les obstacles qui semblaient s'opposer à son instruction ; son aïeul maternel, Adamance Rhysios, avait été pendant sa jeunesse un professeur distingué. Après avoir séjourné longtemps à Constantinople et à Chio, il vint s'établir à Smyrne, où il se voua au commerce, qui toutefois ne lui fit point oublier les occupations de sa jeunesse ; chaque fois qu'il avait quelques moments de loisir, il recourait à une petite bibliothèque composée des meilleurs classiques.

Il mourut un an avant la naissance de Coray, et l'on doit regretter à juste titre qu'il n'ait pu présider à ses premiers pas dans la carrière des lettres. Comme il n'avait eu que des filles, Adamance Rhysios légua ses livres à celui de ses petits-fils qui sortirait le premier de l'école. Cette disposition testamentaire dut exciter une forte émulation dans la famille, et Coray travailla avec ardeur pour obtenir la récompense que son aïeul vénéré destinait au plus studieux.

Si Jean Coray n'était doué que d'une instruction très incomplète, il comprenait pourtant la nécessité du travail intellectuel ; aussi ne recula-t-il devant aucun sacrifice pour faire de son fils aîné un homme cultivé ; il le plaça donc dans une école grecque nouvellement fondée à Smyrne ; mais Coray avoue naïvement, dans son autobiographie, qu'on y recevait une bien maigre pitance intellectuelle. Citons ses propres paroles : « L'instituteur et l'école ressemblaient aux autres écoles de la Grèce, à cette époque ; l'instruction que l'on y recevait était des plus maigres ; mais, en revanche, les coups de bâton s'y distribuaient largement. »

La sévérité du maître était telle qu'elle effraya le jeune frère de Coray, qui prit la fuite. Quant à Adamance lui-même, il montra plus de constance et de fermeté ; son désir d'apprendre, sa généreuse ambition lui firent supporter tous les mauvais traitements. Sa famille lui fournissait d'ailleurs les plus honorables exemples à suivre, son aïeul Rhysios et d'autres, tels que le docteur André Coray (1) et le Père Cyrille, son cousin, alors professeur de langue grecque à Chio.

(1) Cet André Coray est l'auteur d'une ode pindarique en dialecte dorien, adressée à M. d'Aguesseau, composée et publiée à Paris en 1702. Cette ode fut réimprimée chez Eberhart, en 1819, par les soins d'Adamance Coray, qui y ajouta l'éloge du Chancelier par Thomas.

Les patients efforts du jeune Adamance furent couronnés de succès, et, au sortir de l'école, ce fut lui qui hérita des livres de son aïeul.

Il avait obtenu le titre retentissant de *très savant et très sage*. Toutefois, malgré ce titre pompeux, il ne savait guère assez de grec pour expliquer les auteurs classiques.

Coray ne pouvait songer à compléter ses études à Smyrne, cette ville n'offrant pas de suffisantes ressources intellectuelles, vu que les Turcs mettaient obstacle à la diffusion des lumières. D'autre part, la lecture assidue des harangues de Démosthène avait inspiré à Coray la haine du despotisme, et son séjour dans une patrie opprimée lui était devenu intolérable. La vue des malheurs qui frappaient son pays, l'enthousiasme presque morbide qu'excitait chez lui la lecture des œuvres du grand orateur, exercèrent sur l'état de sa santé une fâcheuse influence, et il contracta tout jeune un crachement de sang qu'il conserva jusqu'à l'âge de vingt ans, mais qui ne put néanmoins ralentir son activité ni diminuer son ardeur au travail.

Coray comprit bientôt la nécessité d'apprendre l'italien et le français ; mais la difficulté était de trouver des maîtres capables, et il eut en peu de temps la conviction que ceux qu'il avait rencontrés jusque-là n'en savaient guère plus que son ancien magister, sauf ce qui concernait le maniement du bâton dans lequel le susdit était passé maître. Il étudia donc avec zèle, et le plus souvent seul, ces deux langues, dans le but de se rendre plus facile l'étude du latin. Il possédait le *Strabon* de Casaubon, et, afin d'arriver à comprendre les excellentes notes de cette édition, il redoubla d'ardeur pour s'initier à la langue de Virgile et de Cicéron. Il avait l'intention de recourir aux Jésuites ; c'étaient, en effet, à Smyrne, les seuls véritables maîtres auxquels il pût s'adresser ; mais la famille de Coray ne voulut pas l'abandonner à leur influence.

Les traditions de la famille étaient complètement hostiles au catholicisme, et le grand-père de Coray, Adamance Rhysios, avait même rédigé contre le papisme et ses erreurs, un traité en vers iambiques, qui ne fut publié qu'après sa mort. Heureusement pour Coray, un aumônier de la chapelle du consulat de Hollande, Bernard Keun, cherchait alors un jeune Grec qui pût lui apprendre la prononciation du grec moderne ; il s'arrangea donc avec Coray pour lui donner des leçons de latin en échange de celles qu'il désirait. Au bout de quelques semaines, le chapelain atteignit son but ; mais il n'en garda pas moins le jeune Grec, auquel il s'attacha par une vive et profonde amitié ; il fit avec lui de fréquentes promenades, lui prêta libérale-

ment ses livres, et lui permit de travailler seul dans sa bibliothèque.

Ce fut en 1772 que Coray vit se réaliser le plus cher de ses vœux. Son père l'envoya en Hollande pour représenter sa maison de commerce. Le jeune homme partit donc, malgré la tendre opposition de sa mère, qui redoutait pour lui les dangers et les fatigues d'un aussi long voyage maritime. Après une traversée de vingt-six jours, il arriva à Livourne, de là se rendit à Amsterdam. Les occupations commerciales ne firent pas oublier à Coray ses chères études ; il allait chez un ami de Keun, le pasteur Adrien Buurt, qui lui enseigna la géométrie et la logique. C'est en passant, dans l'intimité de ce pasteur et de sa famille, des journées laborieuses, que Coray échappa aux dangers et aux séductions de la jeunesse. Les plaisirs de son âge n'eurent jamais pour lui aucun attrait et sa seule passion fut toujours l'étude.

Après six années de séjour à Amsterdam, six années qui contribuèrent largement à augmenter son capital intellectuel, Coray dut reprendre le chemin de Smyrne. Il n'oublia jamais l'heureux temps qu'il avait passé en Hollande, et trente ans plus tard il aimait à rappeler dans sa correspondance le souvenir du pieux ministre de l'Évangile qui l'avait accueilli avec tant de bienveillance, et il donnait à sa mémoire tous les témoignages d'une tendre et filiale reconnaissance.

Avant de retourner dans sa patrie, il passa l'hiver de 1778 à Venise, espérant toujours obtenir de sa famille l'autorisation de se rendre en France pour étudier la médecine, ce qui lui aurait permis de rester éloigné des Turcs quelque temps encore, et en même temps il aurait pu se mettre en état de pratiquer, en cas de retour, la médecine, seule profession que les Turcs entourent de quelque considération. La permission que Coray demandait lui fut sans doute refusée, car il quitta Venise et arriva à Smyrne au printemps de 1779, peu de temps après le grand incendie qui avait consumé, avec une partie de la ville, la maison de son père.

Ce malheur, joint au dégoût et à l'aversion que lui inspiraient les Turcs, le jeta dans un tel état de surexcitation et de frénésie que Keun réussit à grand-peine à le calmer. Il voulait à toute force s'éloigner de sa patrie opprimée ; ses parents, dans l'impossibilité de le garder auprès d'eux, songèrent à le marier.

« Mon jeune âge, dit-il dans son autobiographie, se serait laissé prendre à cette amorce, vu la beauté et la fortune de la jeune fille, qui était orpheline de père ; mais l'amour de la liberté l'emporta sur toute autre considération. »

Cependant, comme sa santé allait déclinant de jour en jour, ses parents inquiets finirent par lui accorder la permission de se rendre en France, but de ses rêves. Le 9 octobre 1782, il arriva à Montpellier, où il séjourna six ans. C'est là que, libre de toute entrave, il se livra avec ardeur à l'étude de la médecine.

Tant que ses parents vécutent, il fut soutenu par eux, ainsi que par son ami Keun, autant du moins que la modeste fortune de celui-ci le lui permettait. Privé de ses parents, Coray dut alors songer aux moyens de subvenir par lui-même à ses besoins; il vendit la maison paternelle et se mit à traduire en français des ouvrages de médecine anglais ou allemands, deux langues qu'il avait apprises en Hollande. Il fut reçu docteur en médecine à la Faculté de Montpellier (1), puis il se rendit à Paris, muni des recommandations les plus pressantes de ses professeurs, entre autres de Broussonet, de Grimaud et de Chaptal, qui en faisaient le plus grand cas. Il arriva dans la capitale le 24 mai 1788, peu avant la Révolution.

Coray assista, comme observateur, aux mémorables événements de cette crise terrible; il rédigea une sorte de journal relatant ce qui se passait sous ses yeux, et en le lisant on reconnaît que l'auteur était plein du plus vif enthousiasme pour la liberté.

L'immense révolution sociale et politique dont la France était alors le théâtre inspira à Coray l'ardent désir de régénérer aussi la Grèce, en lui rappelant ses vieux souvenirs. L'enivrant spectacle auquel il assistait lui inspirait plus d'une douloureuse réflexion, lorsque, jetant les yeux sur ses compatriotes, il les voyait courbés sous le plus ignominieux esclavage. En quittant Smyrne pour la première fois, il n'avait songé qu'à s'instruire; en venant à Montpellier, il avait eu pour but d'acquérir en médecine des connaissances qui lui permissent d'être utile à ses compatriotes. La France ayant repris en 1789 la direction de ses destinées, il comprit qu'il ne suffisait pas d'être un savant praticien, ni un homme de cabinet, il se sentit appelé à une plus haute mission, celle de préparer par ses écrits la régénération de sa patrie, de cette terre classique qui a vu naître et fleurir la plus brillante des civilisations antiques. Pour atteindre son but, il avait à imiter ce que la Révolution française présentait de généreux et de pratique; il avait de plus à éviter les funestes égarements auxquels plus tard elle se laissa si tristement entraîner.

(1) Sa thèse, publiée en latin à Montpellier en 1786, et intitulée *Perito'logæ Synopsis*, est dédiée à Bernard Keun.

Coray, avec une persévérance à toute épreuve, une érudition variée et profonde, se consacra tout entier à l'apostolat sublime auquel il aspirait. Pour émanciper la Grèce, il comprit que le premier et le plus sûr des moyens, c'était d'avoir recours à une instruction largement répandue. Pour atteindre ce but, il fallait trois choses essentielles : faire apprécier aux Grecs leur situation politique et la faire comprendre aux autres nations; leur présenter des modèles soit de pensées, soit de style, tirés des nombreux classiques; enfin, s'efforcer d'améliorer et de purifier la langue vulgaire en la débarrassant de l'impur alliage des idiomes barbares, et créer pour cette langue transformée une syntaxe, sans toutefois s'écarter trop des traditions antiques.

C'est ainsi que Coray devint à la fois écrivain politique, éditeur d'auteurs classiques et législateur de la langue moderne. C'est sous ces trois points de vue que nous chercherons à faire apprécier les inestimables services rendus par cet homme illustre à la science et à sa patrie.

La Révolution française eut son contre-coup en Orient, et la Grèce se préparait à répondre par une insurrection à l'appel de la Convention nationale, quand le supplice de Rhigas vint amortir ce premier élan. Le gouvernement turc redouta un moment de voir sa victime lui échapper, et, ne pouvant trouver en lui-même des ressources pour apaiser les esprits, il eut recours à la plume du patriarche Anthime, titulaire de Jérusalem, qui adressa à ses compatriotes une *Instruction paternelle* destinée à tromper les espérances des Grecs. Mais Coray fit échouer cette manœuvre du despotisme par une brochure vive et animée qu'il publia sous le titre de *Circulaire fraternelle*. Peu après, et quand on croyait que les armes françaises, victorieuses de l'invasion, iraient attaquer l'islamisme à Constantinople, Coray écrivit une brochure intitulée *Trompette guerrière*, dans laquelle il appelait les Grecs aux armes.

Ce qui préoccupait surtout Coray, c'était moins de soulever la Grèce que de la régénérer. Il savait que sans instruction un peuple est incapable d'user de sa liberté et de la conserver longtemps. C'est pourquoi il prit à tâche d'entretenir dans le cœur de ses compatriotes un égal amour du savoir et de l'indépendance. Dans la préface dont il fit précéder sa traduction de Beccaria, il s'attacha à faire ressortir cette vérité, et à prouver en tout qu'ils étaient dignes de leurs ancêtres. Le terrain était bien préparé : quoique ensevelie et presque annulée par une longue oppression, la Grèce n'avait pas cessé un instant de se préparer à l'avenir qui l'attendait.

Coray le prouva par le *Mémoire sur l'état actuel de la civilisation de la Grèce*, qu'il communiqua, en 1813, à la Société des Observateurs de l'homme. Ce fut pour les savants, dont Coray avait su conquérir l'estime, et pour les hommes politiques, la révélation d'un monde nouveau. La Grèce cessa dès lors d'être considérée comme un musée ouvert aux recherches des archéologues et aux érudits. C'était une nation qui, après quatre siècles d'oppression, demandait, en vertu de ce que le monde civilisé lui doit, de rentrer dans le courant de la vie moderne.

A partir de ce moment, Coray, dans toutes les préfaces de ses traductions d'auteurs classiques, ne cessa de faire appel à la persévérance de ses compatriotes, et surtout de les exhorter à travailler activement à leur régénération intellectuelle. Les anciens étaient pour ainsi dire ses organes et ses témoins.

Par la voix d'Aristote et de Platon, et de tous les écrivains de la Grèce antique, il faisait entendre aux Grecs ces accents qui furent, personne n'en doute, une des causes décisives de l'insurrection de 1821. Les autres brochures de Coray, écrites sous l'influence d'événements intérieurs dont l'histoire garde à peine le souvenir, ne doivent être ici mentionnées que pour compléter la liste de ses œuvres politiques.

L'œuvre critique de Coray est très considérable, et, au point de vue de la pure érudition, demanderait de notre part un examen plus approfondi que ne le comporte un simple complément ajouté à sa biographie.

N'ayant en vue que de faire ressortir l'œuvre du grand patriote, nous passerons rapidement sur l'énumération de ses ouvrages critiques, nous réservant d'y revenir plus tard pour nous rendre mieux compte de l'influence qu'il a exercée sur la réforme de la langue grecque moderne en la rattachant le plus étroitement possible à ses antiques origines. Dans l'épître dédicatoire de l'édition du roman d'Héliodore, adressée à Alexandre Basili, Coray développe ses vues sur les romans grecs en général, et indique avec une précision remarquable les causes qui ont amené la corruption de la langue grecque, et par là même, il enseigne les moyens d'y remédier. Ce travail, qui obtint dans le monde savant un immense et légitime succès, fut en Grèce le point de départ d'une renaissance littéraire qui ne s'est plus arrêtée depuis. En 1805, Coray fit paraître son *Prodromos*, prospectus et spécimen de la grande publication de la *Bibliothèque hellénique*, dont les frères Zosima firent les frais. Dans cette préface, il développe de nouveau les idées émises dans ses précédents ouvrages.

S'il choisit, à l'étonnement de quelques-uns, des ouvrages relativement peu connus, tels que les *Histoires variées d'Élien*, les *Fragments des Constitutions d'Héraclide le Pontique* et ceux de *Nicolas le Dama-scène*, ce ne fut point là le fait d'une préférence inexplicable chez lui, mais plutôt de fournir à la Grèce renaissante une nourriture plus adaptée à ses besoins actuels. Le premier volume de sa *Bibliothèque* fut consacré à Isocrate; puis vinrent Plutarque, Strabon, Aristote, etc.

Chaque publication nouvelle était accompagnée de notes précieuses, de commentaires, où les érudits de toutes les nations ont trouvé des renseignements précieux et nouveaux sur la langue grecque.

Plus tard, malgré la répugnance pour l'époque de la décadence grecque, Coray publia dans l'*Atacta*, qui forme la série de ses longs travaux, les poèmes du moine Ptochoprodrome; et cette reproduction, jointe à une connaissance approfondie des romans du moyen âge, n'a pas peu contribué à enrichir et à rectifier le savant lexique de Duncange.

Disons maintenant un mot de ses traductions. Dans celle qu'il a donnée de Théophraste, il ne s'attache pas seulement à rendre aussi exactement que possible le sens de l'original, il l'étend et le complète encore à l'aide de discours préliminaires, de notes et de documents que lui fournissent l'étude approfondie des auteurs anciens et sa connaissance parfaite des mœurs et des usages de la Grèce actuelle. Par là, il a donné la clef de difficultés qui étaient restées insolubles à Casaubon et à La Bruyère. Sa traduction du livre d'Hippocrate : *Des airs, des eaux et des lieux*, remarquable tant par l'élégance que par les commentaires scientifiques, qui témoignent chez Coray d'une grande étendue de connaissances physiologiques, lui fit décerner par l'Institut de France, en 1810, un prix de 5,000 francs. Un de ses plus beaux titres à la popularité, en Grèce, fut sa traduction en grec moderne du livre de Beccaria : *Dei delitti e delle pene*. Il la dédia à la République ionienne, ce premier germe de la nationalité hellénique, et cette traduction, à raison des circonstances, eut un immense retentissement dans toute la Grèce. En 1805, il présenta à l'empereur Napoléon, qui l'en avait chargé étant premier consul, sa traduction de la *Géographie* de Strabon, à laquelle collaborèrent avec lui trois savants : La Porte du Theil, Gosselin et Letronne. L'empereur satisfait du premier volume, outre les 3,000 francs qu'il leur avait alloués par an pendant la durée de ce travail, leur fit délivrer par son ministre Chaptal, à chacun un titre de 2,000 francs de pension viagère. Coray, par un scrupule de délicatesse difficile à expliquer, n'accepta

que la pension viagère, et entraîna même ses collègues à imiter son exemple.

Telles sont les œuvres qui ont assuré à Coray la reconnaissance de son pays et une légitime autorité dans le monde savant.

Sa correspondance, publiée à Athènes, reflète fidèlement sa vie et ses pensées. Nul plus que lui ne pratique le désintéressement du vrai philosophe. Son indépendance alla jusqu'à lui faire refuser les honneurs académiques que M. Boissonade lui proposait dans la lettre suivante :

Paris, 25 mars 1816.

Je ne doute pas, Monsieur, que, si vous désirez une des places qui vont vaquer dans la troisième classe de l'Institut, vous ne puissiez l'obtenir et à l'unanimité peut-être. Les visites qui sont passées en usage vous effrayent-elles, n'en faites pas ; seulement, écrivez au président ou au secrétaire une lettre ostensible où vous direz que vous tiendrez à honneur d'obtenir en cette occasion les suffrages de la classe, et que sans votre mauvaise santé vous vous feriez un devoir d'aller demander la voix de chacun des membres qui la composent, etc. Voilà quel serait le fond et l'idée principale de la lettre. Je vous réponds que la classe vous dispenserait de toute autre démarche. J'ai entendu causer là-dessus, et je vous en écris avec assurance. Si vous voulez faire cette lettre et me l'adresser, je la remettrai, et je ne doute pas qu'une des trois places ne vous soit donnée sur votre demande, faite dans le sens que je vous ai indiqué. Quelle que soit votre détermination, voyez, je vous en prie, dans cette lettre, une nouvelle preuve de mon attachement et de mon dévouement. Pourrais-je avoir votre réponse avant vendredi ?

BOISSONADE.

Coray répondit en ces termes aux ouvertures de M. Boissonade.

Je suis on ne peut plus sensible à l'intérêt que vous prenez à moi. Mes infirmités, dont le nombre s'accroît à tout moment, me font une loi de borner mon ambition et l'emploi du peu de forces qui me restent au seul travail qui m'occupe en ce moment.

28 mars 1816.

CORAY.

Il mourut à Paris le 6 avril 1833, à la suite d'une chute faite dans sa chambre, et ses amis élevèrent un monument sur lequel on grava cette épitaphe, en grec, composée par lui-même :

Adamance Coray, de l'île de Chio, je repose sur une terre étrangère, la terre de Paris, que j'aime à l'égal de la Grèce, ma patrie.

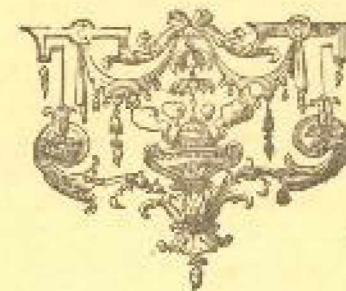
Au 2 novembre dernier, quand la foule de Paris se portait aux cimetières pour rendre de pieux devoirs à ceux qui ne sont plus,

j'allai au cimetière Mont-Parnasse visiter le modeste tombeau de Coray. J'étais seul à donner un souvenir à celui qui fut un des initiateurs de la liberté hellénique, et, avant de dire à sa cendre un sympathique adieu, je répétai à haute voix ces vers gravés au-dessous de son épitaphe par une main inconnue :

*Ce noble enfant des Grecs, évoquant leur génie,
Fit lever à sa voix un peuple de héros,
La France, ô Coray, ta seconde patrie,
Te garde avec orgueil dans la paix des tombeaux.*

JACQUES C. BOLANACHI.

Paris, 1875.





Traité d'Hippocrate

DES AIRS, DES EAUX ET DES LIEUX

Traduit par le Dr Adamance CORAY,
Lauréat de l'Institut de France.

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

CELUI qui se propose de faire des recherches exactes en médecine, doit premièrement considérer les effets que chaque saison de l'année peut produire. Car, bien loin de se ressembler, elles diffèrent beaucoup les unes des autres, ainsi que chacune en particulier diffère d'elle-même, d'après les diverses vicissitudes qu'elle peut éprouver. Il doit, en second lieu, connaître la nature des vents chauds et des vents froids : d'abord, de ceux qui sont communs à tous les habitants de la terre; et ensuite, de ceux qui règnent particulièrement dans chaque pays. Il ne lui est pas moins nécessaire de connaître les qualités des eaux, qui sont aussi différentes par leur vertu qu'elles le sont par leur saveur et par leur poids.

Ainsi, la première chose que doit faire un médecin en arrivant dans une ville qu'il ne connaît point, c'est d'examiner avec soin son exposition par rapport aux vents et au différent lever ou coucher du soleil, parce qu'il y a bien de la différence entre une ville exposée au nord et celle qui l'est au midi; entre une ville exposée au levant et une autre qui l'est au couchant.

C'est avec la même attention qu'il doit examiner les eaux dont les habitants font usage, savoir : si elles sont molles et sans odeur ou si elles sont dures; si elles viennent de lieux élevés et de rochers, ou si elles sont crues et saumâtres.

Il doit, de plus, considérer si le sol est nu et sec ou couvert d'arbres et humide; s'il est enfoncé et brûlé par des chaleurs étouffantes ou si c'est un lieu élevé et froid.

Il doit enfin examiner le genre de vie et le régime auxquels les habitants se plaisent davantage, savoir : s'ils sont grands buveurs et grands mangeurs, et en même temps adonnés à la paresse, ou s'ils aiment au contraire le travail et l'exercice et que, malgré cela, ils mangent et boivent peu. C'est de semblables observations qu'il faut partir pour juger du reste.

Le médecin qui sera instruit de toutes ces circonstances, ou du moins de la plupart d'elles, sera en état de bien connaître la nature des maladies qui sont particulières à la ville où il arrive pour la première fois ou qui sont communes à tous les pays, de manière qu'il ne sera ni embarrassé dans leur traitement, ni exposé aux erreurs que doivent naturellement commettre ceux qui négligent ces connaissances préliminaires.

Il pourra même prédire, à mesure que l'année s'avance, tant les maladies générales qui doivent affliger toute la ville en été ou en hiver, que celles dont chacun de ses habitants est menacé en particulier, à cause de quelque changement dans le régime. Car c'est en connaissant les divers changements des saisons, le lever et le coucher des astres, et la manière dont tous ces phénomènes se succèdent, qu'il pourra prévoir quelle sera la constitution de toute l'année; et cette méthode d'examiner et de connaître d'avance les temps à venir, lui rendra surtout facile la connaissance de tous les cas particuliers, ainsi que des moyens les plus propres à rétablir la santé de ses malades, et à exercer son art avec le plus grand succès.

Si quelqu'un regardait ces recherches comme des rêveries météorologiques, pour peu qu'il veuille abandonner ses préjugés, il sera convaincu que les connaissances astronomiques sont d'un grand secours à la médecine. C'est qu'en effet l'état du ventre suit ordinairement les changements des saisons. Je vais maintenant exposer en détail la manière dont on doit faire toutes les recherches dont je viens de parler.

CHAPITRE II

DES CLIMATS

Toute ville exposée habituellement aux vents chauds, tels que ceux qui soufflent entre le levant et le couchant d'hiver, et qui est à l'abri

des vents septentrionaux, doit abonder en eaux : mais ces eaux sont saumâtres, peu profondes, et par conséquent chaudes en été et froides en hiver. Elles sont contraires à la santé de l'homme, et doivent lui occasionner différentes maladies.

Dans une ville ainsi située, la moindre cause suffit pour changer les blessures en ulcères phagédéniques. Les habitants ont naturellement la tête humide et pleine de pituite ; et cette pituite, en se déchargeant dans le ventre, occasionne des diarrhées fréquentes. Ils sont pour la plupart sans force et sans vigueur ; ils mangent et boivent peu ; car tout homme qui a la tête faible ne saurait supporter le vin, par la raison qu'il se ressent plutôt qu'un autre des maux de tête qui en sont la suite.

Quant aux maux familiers à cette ville, les femmes sont malades et sujettes aux pertes utérines ; beaucoup sont stériles par mauvaise santé plutôt que par nature, ou éprouvent de fausses couches fréquentes.

Les enfants sont atteints de convulsions, d'asthmes, et de cette affection qu'on regarde comme un effet immédiat de la divinité, et à laquelle on a donné le nom de *maladie sacrée*.

Les hommes sont sujets aux dysenteries, aux diarrhées, aux épiacles, aux fièvres longues d'hiver, à beaucoup d'épinyctides et aux hémorrhoides. Il est au contraire rare qu'ils soient atteints de pleurésies, de péripneumonies, de fièvres ardentes, et de tout ce qu'on connaît sous le nom de maladies aiguës ; car il n'est pas possible que ces maladies règnent où l'on a le ventre lâche.

On y est, de plus, sujet à des ophtalmies humides, qui ne sont ni longues ni fâcheuses, à moins que ce ne soit une maladie épidémique, occasionnée par quelque changement de saison. Lorsqu'on a passé cinquante ans, on est sujet aux fluxions qui viennent du cerveau et qui rendent les hommes paraplectiques, toutes les fois que la tête a été exposée à l'ardeur du soleil, ou qu'ils ont éprouvé l'impression d'un froid vif. Telles sont les maladies familières à ses habitants, sans parler des épidémies causées par les vicissitudes des saisons, et auxquelles ils participent également.

Quant aux villes qui ont une exposition opposée à celle dont je viens de parler, c'est-à-dire qui, étant à l'abri du midi, ainsi que de tous les vents chauds, reçoivent habituellement les vents froids qui soufflent entre le couchant et le levant d'été, voici ce qu'on y remarque : Les eaux y sont dures et froides et ne sont guère susceptibles d'être corrigées.

Les hommes doivent nécessairement être nerveux et secs. La plupart d'eux ont le ventre inférieur dur, difficile à émouvoir, le supé-

rieur, au contraire plus facile. Leur tempérament est plutôt bilieux que pituiteux. Ils ont la tête dure, robuste, et sont en général sujets aux ruptures de vaisseaux.

Les maladies qui règnent ordinairement parmi eux sont les pleurésies et toutes les affections connues sous le nom de *maladies aiguës* ; auxquelles doivent nécessairement être sujets les hommes qui ont le ventre dur, la moindre cause suffit pour occasionner souvent des supurations aux poumons ; ce qui vient de la tension et de la rigidité du corps, ainsi que de la dureté du ventre ; car il est naturel que la sécheresse de pareils corps, jointe à l'usage des eaux froides, les expose aux ruptures des vaisseaux. Les hommes d'un tel tempérament mangent beaucoup et boivent peu ; parce qu'il n'est pas possible qu'on soit grand mangeur et grand buveur à la fois.

Les ophtalmies sont rares parmi eux ; mais elles sont opiniâtres, et si fortes qu'elles ne tardent pas à les priver de la vue. Ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de trente ans, éprouvent pendant l'été de fortes hémorrhagies du nez ; et l'épilepsie connue sous le nom de *maladie sacrée*, quoique rare, est très violente.

Il est naturel que ces hommes vivent plus longtemps ; que leurs plaies ou leurs ulcères ne soient ni sordides, ni rebelles ; et que leur caractère moral soit plus sauvage que doux. Voilà quelles sont les maladies familières aux hommes de ces villes, sans parler de celles qu'ils éprouvent en commun avec les autres par le changement des saisons.

Passons aux maladies des femmes. Il y en a beaucoup de stériles à cause des eaux qui sont dures, crues et froides. D'ailleurs, leurs purgations menstruelles se font en petite quantité, et sont de mauvaise qualité. Leurs accouchements sont laborieux ; mais elles se blessent rarement. Elles ne sont pas en état de nourrir leurs enfants, à cause de la dureté et de la crudité des eaux, qui tarissent leur lait. Souvent chez elles les efforts de l'accouchement entraînent des phtisies, en rompant ou en déchirant quelque vaisseau.

Les petits enfants sont sujets aux hydropisies de scrotum ; mais elles se dissipent à mesure qu'ils avancent en âge. Dans ces villes, on parvient tard à l'âge de la puberté. Voilà ce que j'avais à observer sur la nature des vents chauds et des vents froids, et sur les villes qui y sont exposées.

Je vais parler des villes exposées aux vents qui soufflent entre le levant d'été et celui d'hiver, et de celles qui ont une exposition contraire. Les villes exposées à l'orient doivent naturellement être plus

salubres que celles qui sont tournées du côté du nord ou du midi, quand même elles ne seraient éloignées de ces dernières que d'un stade. C'est que dans les premières, le chaud et le froid sont d'abord plus modérés; et qu'ensuite, les eaux dont les sources regardent l'orient, doivent nécessairement être limpides, sans odeur, molles et agréables à boire; parce que le soleil à son lever les corrige, en dissipant par ses rayons le brouillard, qui ordinairement occupe l'atmosphère dans la matinée. Les hommes ont le teint plus vif et plus fleuri, à moins que quelque maladie ne l'altère. Ils ont la voix claire et sont d'un caractère plus doux, et d'un esprit plus pénétrant que ceux des régions septentrionales; de même que toutes les autres productions y sont meilleures que celles des pays du nord.

La modération du froid et du chaud fait que les villes ainsi situées ont une température analogue à celle du printemps. Leurs maladies, en moindre nombre et moins fortes qu'ailleurs, ressemblent cependant à celles des villes tournées du côté des vents chauds. Les femmes y sont extrêmement fécondes, et accouchent aisément.

Au contraire, l'exposition des villes qui regardent l'occident, qui sont à l'abri des vents de l'orient, et sur lesquelles ceux du nord et du midi ne font que glisser légèrement, doit nécessairement être très insalubre. Premièrement leurs eaux ne sont point limpides, parce que le brouillard qui, pour l'ordinaire, dans la matinée occupe l'atmosphère, se mêle avec elles, en altère la limpidité, et que le soleil qui devait le dissiper, ne les éclaire que lorsqu'il est déjà fort élevé sur l'horizon. En second lieu, il souffle pendant les matinées d'été des brises fraîches; il y tombe des rosées, et le reste de la journée, le soleil, en s'avancant vers l'occident, cuit singulièrement les hommes. Aussi doivent-ils naturellement avoir le teint décoloré, la complexion du corps faible, et participer à toutes les maladies dont j'ai parlé, et dont il n'y a aucune qui leur soit exclusivement affectée.

Ils doivent, de plus, avoir la voix forte et rauque, en respirant un air qui est ordinairement impur et malsain. Les vents du nord ne le corrigent guère, parce qu'ils y séjournent peu: et ceux qui y soufflent habituellement sont très humides; car telle est la nature des vents occidentaux. La température des villes qui y sont exposées est très analogue à celle de l'automne, par rapport aux alternatives du chaud et du froid qui se font sentir dans le même jour, de manière que le soir on y éprouve une température bien différente de celle du matin. Voilà ce que j'avais à observer sur la nature des vents salubres et de ceux qui ne le sont point.

(A suivre).



INFLUENCE DES PROFESSIONS

SUR

La Mortalité par Phtisie

Le professeur Straus, avant de mourir, a laissé à la postérité son livre sur la tuberculose et son bacille, un vrai monument de science et de savoir, édité avec un luxe extraordinaire par MM. Rueff et C^{ie}, 106, boulevard Saint-Germain, Paris. Ayant passé dans le service de Straus les quatre premières années de ma vie d'étudiant, les meilleures, je n'ai pas voulu publier le premier numéro de ma revue sans me mettre sous les auspices de son glorieux nom. Cet article est détaché de son impérissable ouvrage sur la tuberculose.

L'influence exercée par les professions sur le développement de la tuberculose est depuis longtemps l'objet des recherches des statisticiens. On connaît sur ce sujet les travaux déjà anciens de Benoiston (de Châteauneuf), de Lombard (de Genève), et de Neufville (de Francfort-sur-le-Mein). Ces statistiques, ainsi que celles recueillies plus récemment, ne fournissent pas toujours des données bien démonstratives et concordantes pour telle ou telle profession, et sont souvent entachées d'erreurs matérielles ou d'insuffisance de documents qui leur enlèvent beaucoup de valeur. Les indications professionnelles sont volontiers faussées dans les recensements et dans les relevés mortuaires par des désignations erronées ou trompeuses, de sorte qu'on ne connaît pas bien exactement le nombre des vivants ni le nombre des décédés de chaque profession. Ainsi, comme le fait remarquer Bertillon, sous le nom de chapeliers ou de brosiers, on désigne communément, non seulement les ouvriers qui confectionnent des chapeaux ou des broses, mais aussi ceux qui les vendent; il en est de même des cordonniers, tailleurs, bijoutiers, horlogers.

Il existe aussi de nombreuses difficultés d'interprétation. Certaines professions, celle de tailleur par exemple, donnent une forte mortalité

par phtisie : on n'est pas autorisé pour cela à conclure que cette profession prédispose à la phtisie, car elle est choisie de préférence par des sujets chétifs, incapables d'efforts musculaires considérables, et de ce chef plus aptes à contracter la tuberculose. Inversement, il est des professions qui exigent que ceux qui les exercent soient vigoureux. Si leur mortalité générale et en particulier la mortalité par phtisie est faible, cela ne signifiera pas nécessairement que la profession est salubre, mais plutôt que ceux qui l'exercent sont résistants. Il serait aisé de multiplier les exemples de ces points faibles des statistiques mortuaires.

Néanmoins, malgré ces imperfections, certaines notions intéressantes se dégagent de ces documents. Ainsi, les décès par phtisie sont particulièrement nombreux parmi les ouvriers qui respirent des poussières minérales, végétales ou animales, les marbriers, les tailleurs de pierre, les taillandiers, les couteliers, les fabricants de limes, les serruriers, les maçons, les ouvriers en drap, les boulangers, etc. D'après la statistique de Kummer, donnant la mortalité par phtisie des habitants de la Suisse, de différentes professions, aux âges successifs de 15 à 79 ans, pendant les années 1879-1882, les tailleurs de pierre et marbriers présentent la mortalité par phtisie la plus élevée (mortalité annuelle de 10,47 pour 1,000 individus vivants), tandis que la mortalité la plus faible est fournie par les individus vivant et travaillant au grand air (agriculteurs 2,10 pour 1,000 individus vivants ; employés de chemin de fer 1,84 ; sylviculteurs, 1,75 pour 1,000). En Suisse, les serruriers comptent aussi un grand nombre de décès phtisiques : 7,2 par an sur 1,000 vivants ; les imprimeurs lithographes et autres professions polygraphes, 5,5 pour 1,000 vivants ; les horlogers, 5,19 ; les tonneliers, 5,08 ; les boulangers 5,05 ; les tailleurs, 4,96. « D'une façon générale, fait remarquer Kummer, quand une profession accuse une mortalité un peu élevée, presque toujours c'est la phtisie qui en est la cause principale, qu'elle soit engendrée par le travail professionnel lui-même ou par le genre de vie qui en est la conséquence. »

La statistique italienne relève, depuis 1887, les causes de mort non seulement dans les villes, mais dans toutes les communes du royaume. En 1890, la mortalité la plus forte par tuberculose est constatée parmi les écoliers, étudiants et séminaristes : chez eux, pour 1,000 décès généraux, les décès par tuberculose se chiffrent par le nombre énorme de 459 décès. Les typographes et les lithographes viennent ensuite et devraient à la phtisie 347,6, plus d'un tiers de

leurs décès ; les clercs d'étude, commis de magasin, comptent près d'un quart de décès phtisiques, 248 sur 1,000 décès généraux ; les soldats, un cinquième, 202,4 sur 1,000, tandis que les agriculteurs ne comptent sur 1,000 décès annuels que 55,8 décès par tuberculose ; les prêtres et moines, 46,3 ; les bergers et pasteurs de gros bétail, 44,6.

En Angleterre, d'après les chiffres de William Farr et d'Ogle, les imprimeurs, sur 1,000 décès généraux, en comptent par phtisie 430,1, près de la moitié ; les ouvriers en drap de Manchester, sur 1,000 décès, en ont 340 par phtisie ; les fabricants de couteaux, 283,5 ; les cordonniers, les carriers, les potiers, les tailleurs, les maçons et les fabricants de limes, de 274,7 à 259,6. En revanche, en Angleterre comme partout ailleurs, la mortalité par phtisie des pêcheurs, des fermiers et des ouvriers agricoles est très faible (131,9, 163,2 et 174 décès par phtisie pour 1,000 de mortalité générale). Les mineurs, les mineurs de charbon particulièrement, contrairement à l'opinion régnante, présentent, en Angleterre aussi bien qu'en France, en Italie et en Suisse, une faible mortalité par phtisie : en Angleterre, les mineurs de la région du Nord ne donnent, sur 1,000 décès généraux, que 169 décès par phtisie ; les mineurs du Derbyshire et de Nottingham, 160,7 ; ceux de la région de l'Ouest, 143,7, et ceux du Staffordshire, 109,7 décès seulement sur 1,000 décès généraux. Leur condition, à l'égard de la phtisie, est donc supérieure même à celle des fermiers et des agriculteurs. Une exception flagrante à cette règle existe pour les mineurs de Cornouailles (mines d'étain, de plomb), qui doivent se trouver dans des conditions particulièrement défavorables, car leur mortalité est de 375,2 décès phtisiques sur 1,000 décès généraux, c'est-à-dire qu'ils viennent immédiatement, par ordre de fréquence, après les ouvriers imprimeurs.

A Bruxelles, d'après Destree et Gallemaertz, la mortalité la plus forte par phtisie est présentée par les garçons de café, qui donnent l'effroyable proportion de 666 décès par phtisie sur 1,000 décès généraux ; la statistique italienne pour les cafetiers et les limonadiers ne donne que le chiffre de 158. Comme le fait remarquer Lagneau, cette différence si frappante tient sans doute aux conditions tout opposées qui sont faites aux gens exerçant cette profession dans les deux pays : en Belgique, ils sont confinés dans des cafés et des estaminets enfumés, chauffés et clos avec soin ; en Italie, sur les terrasses, sous un ciel plus beau, ils vivent surtout à l'extérieur au grand air.

J. STRAUS.

Membre de l'Académie de Médecine, — Médecin de l'Hôtel-Dieu.

Allocution de son Nouveau Président

(1898)

M. GEORGES HERVÉ, Professeur d'Ethnologie

MES CHERS COLLÈGUES,

Si les remerciements que dicte le cœur n'ont pas besoin pour s'exprimer de bien longs discours, j'ai le droit, à coup sûr, de vous adresser les miens en quelques mots. Que le simple merci, ma première parole, qui vous traduira ma reconnaissance, vous dise aussi tous les sentiments dont je suis pénétré en venant prendre place à ce fauteuil, où se sont assis avant moi tant de maîtres illustres, tant d'éminents prédécesseurs. Vraiment, vous m'avez comblé.

L'honneur que vous me faites aujourd'hui, le plus grand que vous puissiez rendre à l'un des vôtres, je n'ignore point à quoi je le dois. Non certes, à une participation déjà longue, il est vrai, mais modeste, aux travaux de notre compagnie : parmi nos collègues, combien de plus anciens, de plus dignes, sur qui vos suffrages auraient pu se porter ! Vous m'avez choisi entre tous, et vous m'en voyez confus. Une pensée me rassure. Son meilleur titre à ce choix qui le trouble, votre élu ne le tient-il pas de vous-mêmes ? Ne le trouve-t-il pas dans votre amitié, dans cette indulgente sympathie que vous lui avez marquée tant de fois, et sur laquelle il ose compter encore pour lui faciliter l'exercice des nouvelles et hautes fonctions dont il vous a plu de le revêtir ?

Peut-être aussi, j'aime à me le persuader, avez-vous eu égard à un dévouement que vous connaissiez pour l'avoir dès longtemps mis à l'épreuve, et qui sera demain ce qu'il était hier : dévouement à vous tous, mes chers collègues, à notre œuvre commune, à cette œuvre qui nous est justement chère, que nous poursuivrons ensemble tant que les forces ne nous trahiront pas, et où nous voyons avec raison un des efforts les plus nobles, les plus désintéressés, les plus utiles, accomplis de nos jours dans les voies de la science par des hommes qu'unit

le même amour pour la libre recherche, le même culte sincère pour la vérité.

Messieurs, cette Société d'Anthropologie, qui a frayé la route à vingt sociétés sœurs, depuis qu'en 1859 elle sortait, pareille à la déesse antique, tout armée déjà pour la lutte ou le triomphe, des mains de notre fondateur, voilà dix-sept ans qu'auprès de vous j'assiste en témoin attentif à son développement, rapide tantôt et tantôt plus lent, un peu trop ralenti peut-être à l'heure présente, et auquel notre premier devoir est de communiquer une nouvelle et plus vive impulsion.

Dix-sept ans ! Une grande durée de la vie humaine, et pourtant un point dans l'espace, comme dit l'auteur d'*Un Conte d'Hiver*. Que c'est loin tout ensemble et que c'est près ! Que c'est loin quand je remonte à mes premiers souvenirs parmi vous, quand surtout je repasse en moi-même cette liste trop longue, hélas ! de disparus : maîtres, collègues, amis, que nous avons connus pleins de vie et d'activité, maintenant descendus dans la tombe, collaborateurs à jamais regrettables dont nous honorons la mémoire en restant fidèles à la science qu'ils ont servie, qu'ils ont aimée. Que c'est près, au contraire, si je regarde au travail accompli, aux résultats obtenus, aux faits accumulés, à tout ce vaste labeur que vous avez su mener à bien !

Il y a dix-sept ans, Broca venait de mourir, et ce coup imprévu, éteignant le brillant foyer autour duquel s'était si longtemps concentrée votre existence, semblait comme une menace immédiate à votre lendemain. Beaucoup doutèrent que la Société eût la force de survivre à son plus ferme appui, à son guide. Vous reconnûtes alors tout ce qu'a de vrai, dans son ironique profondeur, le mot de La Bruyère : « Qui peut, avec les plus rares talents et le plus excellent mérite, n'être pas convaincu de son inutilité, quand il considère qu'il laisse, en mourant, un monde qui ne se sent pas de sa perte, et où tant de gens se trouvent pour le remplacer ? » Non certes que jamais nous ayons remplacé Broca ; mais, Broca disparu, ni les talents parmi vous, ni les bonnes volontés ne firent défaut : ils se multiplièrent, s'efforçant à l'envi de conserver et d'accroître l'héritage qu'avait laissé le maître.

Messieurs, vous y êtes parvenus. Non seulement la Société continua de vivre, mais elle continua de prospérer. Ce que vous avez produit en ces dix-sept années est considérable : le relater serait faire l'histoire de l'anthropologie elle-même durant cette période. La pensée m'était venue un moment de vous présenter ce tableau, votre œuvre,

où la richesse des ensembles le dispute à la profusion et à la précision des points de vue spéciaux. J'ai dû renoncer à une tâche aussi vaste, qui se fût mal accommodée du cadre restreint dont je dispose.

Il n'est pas, en effet, une seule des branches de l'histoire naturelle de l'homme dont vous n'avez poursuivi l'étude, le plus souvent avec succès, et si vous avez cultivé certaines d'entre elles avec une prédilection particulière, vous avez tenu à honneur de n'en négliger aucune. Comme du vivant de Broca, l'anatomie humaine, la craniologie, l'anthropologie zoologique, sont demeurées les bases les plus sûres de vos travaux. Tels de leurs chapitres, poussés à fond, grâce à vos recherches, sont aujourd'hui terminés, ou n'attendent plus du moins que des vérifications de détail. Ainsi, parmi les variations organiques, qu'ajouter à l'histoire des anomalies musculaires, dont le champ tout entier a été si brillamment parcouru par quelques uns de nos collègues? J'en vois d'autres près de moi, laborieux et sagaces, qui vous ont fait connaître des caractères anatomiques auparavant insoupçonnés, ou qui ont appliqué leur analyse à des caractères connus déjà, mais dont l'interprétation étiologique restait à fixer : témoin le pilastre fémoral, la platymérie, la platycnémie, la rétroversion de la tête du tibia, la suture métopique, etc., etc. Et à l'anatomie comparée des Primates, que de précieuses contributions! Écho prolongé du grand débat de 1869, elles en ont, sur les points capitaux, confirmé définitivement les conclusions, tout en faisant peut-être mieux ressortir les affinités bilatérales et en quelque sorte oscillantes du groupe anthropoïde.

Vous n'avez pas perdu de vue, Messieurs, en cheminant sur ces routes jalonnées avec soin, qu'elles devaient vous conduire non seulement à déterminer de façon plus précise les rapports de l'être humain avec les autres êtres, mais encore et surtout à scruter de plus près ses origines. Les origines de l'homme! Question toujours ouverte, toujours discutée, toujours passionnante, à laquelle vous avez accordé toujours l'importance qu'elle mérite, mais sans tomber dans ces controverses d'école qui la défigurent trop souvent ailleurs que dans cette enceinte, et y trouvent prétexte à inutiles affirmations doctrinales, à thèses dogmatiques d'où la preuve seule est absente.

Cette question, la découverte du *Pithecanthropus* vient de lui fournir un de ces documents décisifs vainement réclamés jusque-là, mais comme il en faudrait beaucoup encore pour établir avec certitude la généalogie de nos premiers ancêtres. Vous avez fait ici au fossile de Java l'accueil qui convenait, un accueil également écarté de tout

parti pris favorable ou contraire; et si le genre pithécantrophe a reçu dans la série des Primates, près de certains anthropoïdes, entre ceux-ci et l'homme, sa place véritable, c'est à vous, en très grande partie, qu'en revient le mérite. Vos discussions impartiales, et surtout les remarquables mémoires de votre secrétaire général adjoint auront amené ce résultat.

Passer des origines de l'homme à son antiquité sur le globe, c'est aborder, avec un sujet connexe, un terrain plus solide. Ce terrain, deux méthodes, inverses l'une de l'autre, mais complémentaires, vous ont servi à le mettre en valeur; car, en même temps que vous enrichissiez d'apports nouveaux, rigoureusement contrôlés, le fonds existant, vous le débarrassiez d'acquisitions douteuses, de faits inauthentiques. Il n'est plus permis, par exemple, après votre critique, de maintenir dans la science, comme preuves de l'existence de l'homme tertiaire, les empreintes de Carson ou les inhumations de Castenedolo. On ne saurait, par contre, exagérer l'importance des découvertes auxquelles a donné lieu l'exploration méthodique de la ballastière de Tilloux, et surtout des alluvions stratifiées du Champ de Mars d'Abbeville. Là, dans des assises très anciennes, à la base de graviers, de limons marneux, où l'*Elephas antiquus* et le *Rhinoceros Merckii* se montrent associés à l'*Elephas meridionalis*, parfois même à une faune nombreuse, dont toutes les affinités sont nettement pliocènes, apparaît une industrie grossière, que caractérisent des instruments lourds et massifs, façonnés à larges éclats, et de type lancéolé ou amygdaloïde. Les formations qui les contiennent, analogues à bien des égards aux couches de Saint-Prest et de Chagny, au forest-bed de Cromer, naguère encore considérées comme tertiaires, se relie étroitement au pliocène supérieur. Ainsi se trouve rendue infiniment probable l'apparition de l'homme dès la fin de l'ère tertiaire, dans notre Europe occidentale.

Quant à l'homme quaternaire, voilà longtemps qu'il n'est plus en question. Son existence reconnue donne à l'étude des âges post-pliocènes un intérêt qu'accroît encore la multiplicité des compétences auxquelles cette étude fait appel. Géologie, paléontologie, paléoarchéologie, vous ont également retenus. Ce qui, pour moi, ressort avec une entière évidence de l'ensemble de vos travaux, ce qui en constitue, pour ainsi parler, le résultat central, c'est la valeur décidément confirmée de la classification industrielle des temps quaternaires. Chelléen, Moustérien, Magdalénien, dont une foule de gisements sont venus compléter la physionomie, nous apparaissent non

pas seulement comme de simples types morphologiques, mais bien comme des époques : époques distinctes et successives, dont chacune a pour attributs une faune, une industrie et un climat particuliers, sinon toujours des caractères géologiques qui lui soient propres.

Cela est vrai tout au moins du plein de chaque époque, car, pour ces phases imprécises qui en marquent sans coupure arrêtée le début et la fin, elles offrent, au contraire, un mélange d'industries qu'expliquent la persistance et la transformation des anciens types, toujours très lents à disparaître. Rien de plus démonstratif à cet égard que ces gisements de transition, où, comme à Rigny-le-Ferron et dans les limons des plateaux de la Normandie et du Limousin, l'industrie de passage chelléo-moustérienne se montre isolée. Et, cependant, quoi de plus net, pour tout esprit non prévenu, surtout après les discussions approfondies auxquelles vous vous êtes livrés, que l'indépendance respective des deux premières époques de l'âge de la pierre? Saint-Germain-Village (Eure), pour le chelléen, Le Moustier et La Balutie pour le moustérien, n'en sont-ils pas la preuve? Et ne voyons-nous pas enfin, à Chelles, à Abbeville, à Saint-Amand-de-Graves, et dans les dépôts de la vallée de la Seugne, les deux industries en superposition, témoignant ainsi sans conteste de l'ordre successif où elles ont apparu?

Les mêmes considérations s'appliqueraient au magdalénien comparé au moustérien; et si sa longue durée nous semble présentement sujette, sous divers rapports, à subdivisions, d'une manière générale l'homogénéité et l'indépendance de cette grande époque se sont, grâce à vous, de plus en plus affirmées.

Grâce à vous aussi a été comblé l'ancien « hiatus », qui n'était bien, on l'avait dit, qu'une lacune dans nos connaissances. Aux *temps mésolithiques* se rattachent aujourd'hui, d'une part, des assises et des stations qui, comme à Gourdan, au Mas d'Azil, à la Tourasse, prolongent industriellement le magdalénien, et, d'autre part, cette première époque du néolithique, désormais subdivisé, ce *Campignien*, que vient de consacrer une fouille récente, et où le tranchet, s'associant à des formes encore magdaléniennes, marque le premier effort de l'homme à la poursuite du tranchant de la hache.

Si je pouvais m'étendre, je trouverais à relever dans nos publications une masse immense de documents sur l'âge de la pierre polie, sur les âges du bronze et du fer, sur les périodes gauloise et mérovingienne, etc. Monuments mégalithiques, sépultures de toute sorte, habitations et ateliers, outillage, manifestations esthétiques et reli-

gieuses, mutilations, série crâniennes et types ethniques, rapports de ces types avec les populations actuelles, vous avez tout exploré.

Là pourtant ne s'est pas bornée votre activité. Vous vous êtes souvenus, Messieurs, de l'article 1^{er} de nos statuts : « La Société d'Anthropologie de Paris a pour but l'étude scientifique des races humaines. » On ferait tout un traité d'ethnologie avec les seuls matériaux épars dans nos bulletins. Les communications que vous avez entendues, les notes, mémoires et monographies où elles sont consignées, vous ont permis de passer en revue les groupes humains les plus divers, répartis sur tous les points du globe, et considérés soit anatomiquement dans leurs caractères physiques, soit ethnographiquement dans leurs caractères intellectuels, dans leurs institutions et dans leurs mœurs. Les origines nationales et l'ethnogénie européenne, la classification des races et la description particulière des peuples exotiques, toutes les régions de cet immense domaine, vous les avez abordées pour en prendre possession, ou tout au moins pour les reconnaître.

Je dois ici une mention spéciale au *Questionnaire de sociologie et d'ethnographie* publié par la Société en 1882, et qui a provoqué, de la part d'intelligents voyageurs, des réponses d'un si rare intérêt. L'idée de ce questionnaire, son plan et sa rédaction appartiennent presque entièrement, vous le savez, à notre cher secrétaire-général, à ce philosophe éminent et trop modeste, l'un des fondateurs de la sociologie scientifique, dont l'œuvre marchera de pair avec celle des Comte et des Spencer, et qu'en d'autres pays toutes les académies, toutes les sociétés savantes, eussent tenu à honneur de compter dans leurs rangs. M. Letourneau, qui a porté sa pensée sur tant de choses, n'en a oublié qu'une : c'est que, chez nous, la gloire n'est plus cette fleur superbe, spontanément éclose sur les sommets où a soufflé l'esprit; c'est une plante de serre chaude qu'il faut cultiver avec art, et ceux-là seuls trop souvent la possèdent qui ne craignent pas de l'entourer, sans relâche de leurs soins... prévoyants.

Tel est, Messieurs, en bref et dans ses lignes essentielles, votre labeur de dix-sept ans. Vous avez le droit d'en être fiers. Une société qui a derrière elle un pareil acquis, et dont l'effort s'est exercé avec autant de persévérance et de succès dans les directions les plus variées, peut attendre avec confiance le jugement que l'avenir lui réserve. Sûre du lendemain, elle n'a, pour vivre qu'à se rester fidèle. Mais vivre n'est-ce pas agir, partant se renouveler? Je ne crois pas, en science, à l'absolue vérité de la vieille formule : « *Melius est sistere*

gradum quam progredi per tenebras. » Les ténèbres, de toutes parts, elles nous environnent ; nous ne projetons jamais sur la réalité des choses que d'imparfaites lueurs, et le seul moyen de diminuer quelque peu cette obscurité est d'avancer quand même, fût-ce au prix de tâtonnements, d'hésitations et de reculs.

Voici que l'Anthropologie semble parvenue comme à la croisée de plusieurs routes récemment ouvertes. Maîtresse d'elle-même et de ses méthodes, ayant jusqu'à présent circonscrit son terrain d'action, mais en se ménageant la possibilité de l'étendre, ne pourrait-elle songer à préparer des annexions nouvelles ? Doit-elle rester inattentive au grand mouvement qui, à côté de nous, emporte d'une allure si rapide, en les transformant de fond en comble, les sciences historiques et sociales ? Le prochain siècle verra se constituer, selon toute vraisemblance, la science des collectivités humaines. L'anthropologie y a sa place marquée. Elle possède dès maintenant, pour l'étude des nations et des peuples, dans la démographie un instrument de mesure et en quelque sorte un appareil enregistreur d'une incomparable précision, dans la linguistique et la mythologie comparée, ces branches supérieures de la psychologie, une pierre de touche d'une infinie délicatesse, permettant de scruter jusqu'aux procédés les plus subtils de la pensée, jusqu'aux replis les plus intimes de l'obscur conscience humaine ; dans l'ethnologie enfin et la géographie, le moyen de connaître ces deux facteurs essentiels de la vie des sociétés : l'influence de la race et l'action des milieux. Ainsi armée, l'anthropologie est en mesure de coopérer de la manière la plus efficace à l'établissement de cette *Volkerpsychologie*, dont le nom, si fort en honneur par delà nos frontières, existe sans doute plus que la chose elle-même, mais à laquelle on pourrait consacrer déjà, à titre d'essai, quelques utiles monographies. Taine, l'esprit peut-être le plus vigoureux et le plus lucide dont les hommes de ma génération aient reçu les leçons, avait admirablement compris la nécessité d'une semblable recherche. « On s'aperçoit », disait-il, « que, pour comprendre les transformations que subit telle molécule humaine ou tel groupe de molécules humaines, il faut en faire la psychologie... Tout historien perspicace et philosophe travaille à celle d'un individu, d'un groupe, d'un siècle, d'un peuple ou d'une race ; les recherches des linguistes, des mythologues, des ethnographes n'ont pas d'autre but... »

Messieurs, pour entreprendre cette tâche de demain, comme pour continuer celle d'hier, qu'il me soit permis de faire appel à de nouveaux concours. Nous qui avons atteint ou dépassé le milieu de la vie

et qui maintenant descendons la pente dont parlait un jour, en termes d'une si poignante éloquence, le philosophe Jouffroy, cette pente aux aspects mélancoliques, d'où l'on peut contempler, sous le pâle soleil qui l'éclaire, le rivage glacé qui la termine, nous avons besoin de jeunes énergies et de forces intactes, afin d'assurer dans l'avenir le développement de l'œuvre à laquelle nous aurons donné le meilleur de nous-mêmes. Déjà sont venues à la Société quelques nouvelles recrues, qui lui ont apporté mieux que des promesses : nous voudrions qu'elles fussent plus nombreuses. A ces jeunes gens que j'appelle, je puis affirmer qu'ils trouveront chez nous d'utiles exemples et de sûres directions : entre collègues une estime réciproque, des discussions toujours courtoises, le respect raisonné des opinions d'autrui, joints à des méthodes de travail depuis longtemps éprouvées, et à cette conviction qui nous anime que, pour arriver à des sommets d'où se découvre un horizon toujours restreint et toujours changeant, il faut procéder par longs travaux d'approche, en ne ménageant pas ses peines, et en accumulant avec patience des faits bien observés.

Ce qu'en revanche ils ne verront point ici, c'est ce mal des générations présentes, cette espèce de neurasthénie morale qui se traduit par le mysticisme de la pensée, par l'impuissance à l'effort et le dédain de la science. La science, jamais ils ne nous entendront dire qu'elle ait fait banqueroute ; et, s'il était nécessaire de leur prouver qu'elle porte en elle-même, pour tout esprit sérieux, une règle de conduite et un principe d'action, j'invoquerais en témoignage le vénérable président que je remplace à ce fauteuil, et dont la vie est un exemple et un enseignement.

Nestor de l'anthropologie, et comme Nestor, plein de sagesse, de bienveillance, l'un des plus jeunes d'entre nous dans sa verte vieillesse, M. Ollivier-Beauregard nous montre ce que représente d'honneur, de dignité, de vertu véritable, une existence entièrement consacrée à la plus haute culture.

Vous venez encore, mon cher collègue, de diriger nos travaux pendant toute une année avec un zèle qui n'a jamais faibli, avec une assiduité qui a rendu presque inutile la présence au bureau des vice-présidents. Vous ne vous êtes pas contenté d'apporter à la Société, depuis trente cinq ans, une précieuse et active collaboration ; il ne vous a pas suffi d'enrichir par vos dons son musée et sa bibliothèque : vous avez voulu marquer votre présidence par une initiative que vous aurez eu la satisfaction de voir couronnée de succès. Je veux parler de cet inventaire, index méthodique des quarante-six volumes de nos

publications, qui, ainsi que vous l'avez dit, nous « posera en face de nous-mêmes, et nous permettra de savoir ce que nous avons acquis dans le passé, ce que réclame plus immédiatement l'avenir ».

Au moment où vous allez reprendre sur ces bancs votre place accoutumée, permettez-moi donc, au nom de la Société, de vous saluer respectueusement et de vous remercier. Votre devise, mon cher collègue, restera la nôtre : « *Laboremus!* »

Georges HERVÉ.

Chronique Bibliographique

Dictionnaire des termes scientifiques et techniques, français-grec et grec-français, par M. Antoine Th. Hépités, lieutenant-colonel d'artillerie. Athènes. — Grèce

Notre cher ami, le lieutenant-colonel Hépités, en publiant le plus complet qu'aucun des dictionnaires de ce genre déjà connus, vient enfin de remplir le vœu de tous les hommes d'étude. Cet ouvrage a été imprimé, par ordre du Ministre, à l'imprimerie du Ministère de la Guerre; d'un autre côté, les ministres de la Marine et des Finances ont ordonné l'usage de ce dictionnaire dans tous leurs services.

Maladie de Menière, par M. le docteur M. Tsakyroglos. Smyrne. — Asie-Mineure.

Jusqu'ici personne en Grèce n'avait écrit sur le vertige de Menière; la présente étude, publiée en grec, donne une notion complète, de cette maladie, et comble une lacune depuis longtemps regrettée par les médecins ne sachant que la langue grecque. Tous nos compliments à M. le docteur Tsakyroglos.

Nature et Pathogénie de l'ictère grave d'après les données bactériologiques, par M. le docteur Emile Boix, ancien interne, médaille d'or des hôpitaux. — Asselin et Houzeau, éditeurs, place de l'École de Médecine, Paris.

Recherches expérimentales sur l'influence du traitement pneumatique sur la fermentation des jus sucrés, par M. le docteur P. Calliburcés. — Librairie F. Savy, 77, boulevard Saint-Germain, Paris.

Notre vénérable maître et ami, M. le docteur Calliburcés a communiqué trois mémoires à l'Académie des Sciences concernant ses belles recherches expérimentales qui honorent la science grecque. Nous comptons publier un jour ces mémoires *in-extenso*.

Encombrement et dépréciation de la profession médicale, par M. le docteur L. Grellety, médecin consultant à Vichy. — Protat frères, éditeurs à Mâcon.

Traité Pratique du pied bot: par M. le docteur E. Duval, lauréat de l'Académie des Sciences, médecin en chef de l'Institut hydrothérapique et orthopédique de l'Arc de triomphe. Préface du docteur Péan, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, membre de l'Académie de Médecine. Avec 46 figures intercalées dans le texte. — J.-B. Baillière et fils, éditeurs, 19, rue Hautefeuille, Paris.

De la chorée chronique: par M. le docteur E. Huet, ancien interne des hôpitaux. — E. Lecrosnier et Babé, éditeurs, place de l'École de Médecine, Paris.

Essai sur les paralysies ascendantes aiguës. Etude clinique et anatomique, par M. le docteur Léonce Bodin, ancien interne des hôpitaux, médaille de bronze de l'Assistance publique. — G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris.

Des indications thérapeutiques du régime lacté, par M. le docteur comte de Goyon, ancien officier d'infanterie, ancien député des Côtes-du-Nord. — H. Jouve, éditeur, 15, rue Racine, Paris.

Du droit d'arrestation à Rome. Des arrestations arbitraires en droit français, par M. Armand Nicolle, docteur en droit, lauréat de la Faculté de droit de Bordeaux. — V. Giard et E. Brière, libraires-éditeurs, 16, rue Soufflot, Paris.

Etude sur le dermographisme ou dermoneurose toxivasomotrice: par M. le docteur Barthélemy, médecin de Saint-Lazare. Avec 17 planches hors texte. — Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.

Les agents provocateurs de l'hystérie, par M. le docteur Georges Guinon, ancien interne des hôpitaux. — A. Delahaye et Lecrosnier, éditeurs, place de l'École-de-Médecine, Paris.

Des divers procédés d'extraction des corps étrangers intra-vésicaux, par M. le docteur A. Brisson. — G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris.

Les secousses trachéales dans l'anévrysme de l'aorte, par M. le docteur Martin-Durr, ancien interne des hôpitaux, lauréat de l'Académie de Médecine. — G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris.

Contribution à l'étude des affections du myocarde: les grandes scléroses cardiaques, par M. le docteur M. Nicolle, ancien interne des hôpitaux. — G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris.

De la confusion mentale, par M. le docteur Henri Hannion, ancien interne de la Clinique des maladies mentales. — G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris.

Etude sur une bactérie septique de la vessie, par M. le docteur S.-G. Clado, ancien interne des hôpitaux, lauréat du prix Civiale. — G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris.

Le sclérome des nouveau-nés par M. le docteur J.-M. Miras, de Sparte. — Henri Jouve, éditeur, 15, rue Racine, Paris.

Étude sur l'anatomie pathologique de la merce, par M. le docteur E. Leredde, ancien interne des hôpitaux. Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.

Recherches et notes originales, par M. le docteur V. Galippe, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris. Imprimerie Schiller, 10, Faubourg Montmartre, Paris.

Institutions médicales de Saint-Petersbourg, par MM. A.-I. Bélaïew, adjoint de l'inspecteur général du service de santé militaire, et G.-G. Frantz, médecin à la direction générale du service de santé militaire. — Imprimerie Bogelmann, 148, Perspective Nevsky, Saint-Petersbourg.

Contribution à l'étude du traitement indirect des Salpingitis, par M. le docteur Joseph Loridant. — Henri Jouve, éditeur, 15, rue Racine, Paris.

Il sera rendu compte de tout ouvrage scientifique dont on aura fait déposer deux exemplaires au bureau de la Revue, 103, avenue de Villiers.



Le Gérant : HECTOR RAVEAU.

Paris. — Imp. PAIRAULT et Cie, 3, passage Nollet (4519)